

La réforme du droit de l'entretien: nouvelles pratiques

Vendredi 24 novembre 2017



Professeurs Audrey Leuba, Michelle Cottier, Olivier Guillod, Me Sabrina Burgat

unine

UNIVERSITÉ DE
NEUCHÂTEL

FACULTÉ DE DROIT



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DE DROIT



LA RÉFORME DU DROIT DE L'ENTRETIEN: NOUVELLES PRATIQUES

DIRECTION

- Professeure Audrey Leuba, Faculté de droit, Université de Genève
- Professeure Michelle Cottier, Faculté de droit, Université de Genève
- Professeur Olivier Guillod, Faculté de droit, Université de Neuchâtel
- Me Sabrina Burgat, Faculté de droit, Université de Neuchâtel

PUBLIC

La demi-journée s'adresse aux praticiens, avocats, notaires, membres du pouvoir judiciaire et des services et autorités de protection des adultes et des mineurs.

PROGRAMME

- | | |
|-------|--|
| 13h00 | Accueil des participants |
| 13h20 | Mot de bienvenue
Bénédict Foëx
Doyen de la Faculté de droit, Université de Genève |
| 13h30 | La réforme du droit de l'entretien de l'enfant: premières expériences
Michelle Cottier
Professeure
Faculté de droit, Université de Genève |
| 14h00 | La procédure en matière d'entretien
François Bohnet
Professeur
Faculté de droit, Université de Neuchâtel |
| 14h30 | Pause-café |

.....

- 15h00 Atelier A: **Comparaison de différentes méthodes de calcul**
Patrick Stoudmann
Juge au Tribunal cantonal vaudois, Lausanne
Fabien Waelti
Juge au Tribunal de 1ère instance, Genève
- Atelier B: **Le calcul de l'entretien dans des situations spéciales: garde alternée et situations confortables**
Daniel Bähler
Juge à la Cour suprême du canton de Berne
- Atelier C: **Situations de déficit: coordination entre droit de l'entretien et aide sociale**
Sabrina Burgat
Avocate, docteur en droit
Faculté de droit, Université de Neuchâtel
Daniel Känel
Avocat, Fribourg
- Atelier D: **Exécution des conventions et jugements fixant les pensions alimentaires**
Christina Karandjoulis
Directrice du service cantonal d'avance et de recouvrement des pensions alimentaires, Genève

15h45 Pause pour changement d'atelier

16h00 Deuxième atelier à choix

16h45 Fin

www.unige.ch/formcont/reformedroitentretien

INSCRIPTION

À renvoyer avant le 10 novembre 2017 (À remplir en lettres majuscules)

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom, prénom:.....

Étude / Entreprise (en toutes lettres):.....

.....

Profession / Fonction:.....

Adresse de contact ☐ privée ☐ professionnelle

Adresse postale:.....

.....

NP/Ville/Pays:.....

Téléphone:.....

E-mail:

Je m'inscris à la demi-journée **La réforme du droit de l'entretien: nouvelles pratiques** du vendredi 24 novembre 2017

☐ CHF 220.-

☐ CHF 150.- (avocats-stagiaires, joindre une pièce de légitimation)

Je souhaite participer aux ateliers suivants (veuillez indiquer votre ordre de préférence de 1 à 4; chaque participant sera inscrit à deux ateliers):

☐ **Atelier A:** Comparaison de différentes méthodes de calcul

☐ **Atelier B:** Le calcul de l'entretien dans des situations spéciales : garde alternée et situations confortables

☐ **Atelier C:** Situations de déficit : coordination entre droit de l'entretien et aide sociale

☐ **Atelier D:** Exécution des conventions et jugements fixant les pensions alimentaires

La finance d'inscription inclut la documentation et la pause-café.

Je m'engage à verser la somme correspondante au moyen du bulletin de versement qui me sera adressé dès réception de mon inscription.

Frais d'annulation

En cas d'annulation reçue le 17 novembre 2017 au plus tard, la finance d'inscription sera remboursée sous déduction d'un montant de CHF 50.-.

Date:.....Signature:.....

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Lieu

Université de Genève – Uni Mail

Bd du Pont-d'Arve 40 – 1205 Genève

Depuis la gare Cornavin: accès par le tram 15 (direction Palettes, arrêt Uni Mail)

Parking sur place

Inscription

- Au moyen du formulaire ci-joint à renvoyer jusqu'au 10 novembre 2017:

Université de Genève – Faculté de droit

Secrétariat du Département de droit civil

Uni Mail – Bd du Pont-d'Arve 40 – 1205 Genève

civcom-droit@unige.ch

Fax: +41 (0)22 379 84 67

Finances d'inscription

- CHF 220.-
- CHF 150.- (avocats-stagiaires sur présentation d'une pièce de légitimation)

La finance d'inscription inclut la documentation et la pause-café.

Attestation

Une attestation de participation peut être délivrée sur demande.

Informations complémentaires

Patricia Martin

Secrétariat du Département de droit civil

Faculté de droit

Tél. +41 (0)22 379 84 91/ 86 33 | civcom-droit@unige.ch

www.unige.ch/formcont/reformedroitentretien

Affranchir
SVP

UNIVERSITE DE GENEVE
Secrétariat du Département de droit civil
Faculté de droit
Bd du Pont-d'Arve 40
1211 Genève 4